



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médicaments

Question écrite n° 108312

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les conséquences du non-remboursement de 150 médicaments depuis le 1er mars 2006. En effet, il semblerait que cette situation ait entraîné une hausse des prix de certains médicaments de l'ordre de 150 à 200 % au cours des six derniers mois. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il envisage de mettre en oeuvre afin de limiter ces augmentations de prix.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108312

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11248